

F. CLEMENT, Chef d'Etablissement

LTP Le Bon Sauveur  
1 rue Elisabeth de Surville  
B.P 331

50001 Saint-Lô Cedex

☎: 02.33.72.53.53

@V.S : [viescolaire@ensemblescolaire-bonsauveur.fr](mailto:viescolaire@ensemblescolaire-bonsauveur.fr)

☎ 02.33.72.53.57

Saint-Lô, le 5 juillet 2022

## CIRCULAIRE DE RENTREE

Madame, Monsieur,

Vous recevez ci-joint les différents documents nécessaires à la préparation de la rentrée.

Je vous communique également ci-dessous les informations utiles.

### ➤ FERMETURE D'ETE

L'établissement sera fermé du 13 juillet à 12H au 16 août à 8H. En dehors de cette période, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

➤ DATES DE RENTREE : *La rentrée s'effectuera à partir du Jeudi 1er septembre.*

☛ *L'accueil des élèves se fera dans la cour du Lycée et selon le calendrier suivant :*

CLASSES	INTERNES	DEMI-PENSIONNAIRES EXTERNES
2 <sup>ndes</sup> Générale et Technologique 2 <sup>ndes</sup> Prof ASSP	Jeudi 1er septembre 9h00	Jeudi 1er septembre 10H00
1ères ST2S Term ST2S	Vendredi 2 septembre 9H00	Vendredi 2 septembre 10H00
1ères Prof ASSP Term Prof ASSP	Vendredi 2 septembre 9H	Vendredi 2 septembre 10H
CAP AEPE	Lundi 5 septembre à 9H00	Lundi 5 septembre à 10H00

**Le Jeudi 1er septembre 2022 à 10h15 : Réunion pour les élèves de 2<sup>ndes</sup> prof et leur famille pour une présentation des modalités d'entrée et de fonctionnement du Lycée professionnel. Ce type de rencontre ne se présentera pas très souvent, aussi, il serait préférable qu'un maximum de parents soit présent !**

↪ Le règlement du premier mois ou du premier trimestre sera à régler dès réception de la facture de septembre (voir tarifs de facturation).

Tous les règlements par chèques doivent être établis à l'ordre de :

▶▶▶ OGEC DES ECOLES DU BON SAUVEUR SAINT-LO

### ➤ RAPPEL ARBS

Ci-joint à la circulaire une fiche ARBS vous informant des modalités concernant les livres scolaires : Les manuels sont à commander sur le site > ([arbs.com](http://arbs.com)).

Pour pallier aux différents et nombreux problèmes rencontrés l'an dernier des modifications ont été apportées. Un tutoriel, pour vous faciliter les démarches est en ligne sur le site de l'établissement [ecoles-du-bon-sauveur.fr](http://ecoles-du-bon-sauveur.fr)

**RAPPEL** : Commande à passer avant le 15 Août pour une livraison dans l'établissement le lundi 5 septembre et le vendredi 9 septembre pour leur dernière présence dans l'établissement.

*Pas de nouveaux manuels pour les Terminales et premières BAC PROF ASSP*

**ATTENTION** : ☛ *Atouts livres scolaires* : Je crée mon compte et je demande mon rattachement à l'établissement sur le site [atouts.normandie.fr](http://atouts.normandie.fr) à partir du 1er juillet 2022. Alors, connectez-vous vite ! Anciens et nouveaux élèves.

NB : La validation par l'établissement ne se fera qu'à partir du 16 Août 2022.

*La liste des fournitures sera donnée à la rentrée par chaque enseignant.*

### ➤ TENUES PARTICULIERES :

↪ **SPORT** : Une tenue de sport est obligatoire. Les grandes marques n'améliorent pas les performances sportives !

↪ **2ndes BAC Prof** et CAP AEPE : Une tenue de TP conforme est obligatoire. Le Conseil Régional subventionne cet achat en totalité. L'établissement s'occupe de contacter une entreprise qui prendra les tailles et les pointures des élèves :

Le Mercredi 7 septembre 2022

**IMPORTANT** : Tout élève entrant en bac prof ASSP doit obligatoirement être vacciné contre la coqueluche et l'hépatite B ou du moins avoir commencé ces vaccinations. Un dosage d'anticorps sera demandé à la rentrée ou en cours d'année en fonction des dates et lieux de stage

### CALENDRIER SCOLAIRE 2022/2023 (\*)

<b>RENTREE</b>	<b>JEUDI 1er septembre</b>
<b>TOUSSAINT</b>	Du Vendredi 21/10 au soir Au Lundi 7/11 au matin
<b>NOEL</b>	Du vendredi 16/12 au soir Au mardi 3/01 au matin
<b>HIVER</b>	Du vendredi 10/02 au soir Au lundi 27/02 au matin
<b>PRINTEMPS</b>	Du vendredi 14/04 au soir Au mardi 2/05 au matin
<b>AUTRES CONGES</b>	Mercredi 17 mai après-midi au lundi 22 mai matin (Pont de l'ascension)

(\*) Les apprenties CAP AEPE doivent se rapprocher du calendrier reçu afin d'avoir le planning de congés qui leur est propre.

Le jeudi midi 1<sup>er</sup> septembre, tous les élèves des classes de 2<sup>nd</sup>e (internes, demi-pensionnaires et externes) sont attendus au pique-nique et nous comptons sur la présence de chacun.

Ce pique-nique est offert par l'établissement et se déroulera, en fonction du temps, sur les extérieurs du lycée.

Les élèves en stage en fin d'année scolaire (2<sup>nd</sup>e prof ASSP principalement) veilleront à être disponibles jusqu'au 3 Juillet car toute journée de stage non effectuée devra être impérativement récupérée avant les vacances d'été (exigence des examens).

Tout élève entrant en classe de 2<sup>nd</sup>e professionnelle ou technologique sera doté au cours du premier trimestre, d'un ordinateur fourni par la Région.

#### **ASSURANCE SCOLAIRE :**

Merci de fournir une attestation d'assurance, si vous avez choisi de ne pas adhérer à la mutuelle Saint-Christophe, (le bulletin d'adhésion vous ayant déjà été remis, sinon merci de le réclamer en vie scolaire).

#### **TRANSPORT SCOLAIRE 2022-2023**

Inscription en ligne du 22 juin au 31 juillet. Rendez-vous sur [nomad-car@normandie.fr](mailto:nomad-car@normandie.fr) et laissez-vous guider.

Attention majoration de 20 euros si vous passez cette date !

#### **➤ RAPPELS REGLEMENT INTERIEUR :**

✓ Nous vous informons qu'il n'y a pas d'infirmière scolaire dans l'Etablissement. Les élèves internes devant suivre un traitement doivent fournir la photocopie de l'ordonnance.

↳ Nouveaux élèves et élèves déjà scolarisés au Lycée : Le règlement intérieur vous a été transmis. Vous devez avoir signifié votre acceptation par la signature de l'accusé réception. Si vous ne l'avez pas eu, veuillez le réclamer en vie scolaire.

*Dans l'attente de démarrer l'année prochaine, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer de bonnes vacances.*

*Le Directeur, F.CLEMENT*